

Pouvoir

***Assemblée Générale d'été des Clubs du
DISTRICT DES ALPES***

***Samedi 22 juin 2019 à 14h30 à Volonne
Espace Notre Dame***



NOM du CLUB-----

Je soussigné-----
Président

Du Club de-----donne pouvoir

A (nom du licencié) -----

Pour représenter notre Club à l'Assemblée Générale des Clubs du District des Alpes

SAMEDI 22 JUIN 2019 À VOLONNE

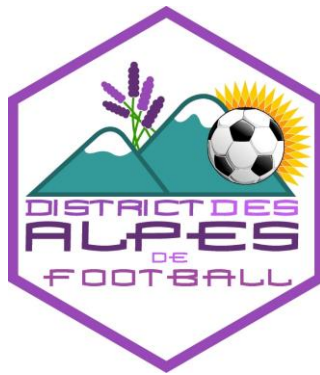
Donne tous pouvoirs à ce délégué pour participer à tous les travaux de cette Assemblée et prendre toutes les dispositions ou votes utiles.

Fait à le

Signature du Président

Précédée de l'inscription manuscrite

«Bon pour Pouvoir»



NOTA IMPORTANT

1. Le contrôle des Pouvoirs sera effectué à 14h30
2. Les bulletins de vote ne seront distribués qu'aux clubs valablement représentés au moment du scrutin éventuel.
3. Chaque Association affiliée, en règle avec la FEDERATION, la LIGUE et le DISTRICT dispose d'un nombre de voix déterminé par l'article 24 des Statuts.
4. **Le mandataire devra obligatoirement présenter sa licence (Article 15 des Statuts)**
5. Une même personne peut représenter au plus CINQ ASSOCIATIONS y compris la sienne, à condition qu'il représente déjà celle-ci.
6. Les membres du COMITE DE DIRECTION peuvent représenter QUATRE ASSOCIATIONS.

Chaque Club dispose du nombre de voix ci-dessous

- entre 3 et 50 licenciés = 1 voix	- entre 301 et 350 licenciés = 7 voix
- entre 51 et 100 licenciés = 2 voix	- entre 351 et 400 licenciés = 8 voix
- entre 101 et 150 licenciés = 3 voix	- entre 401 et 450 licenciés = 9 voix
- entre 151 et 200 licenciés = 4 voix	- entre 451 et 500 licenciés = 10 voix
- entre 201 et 250 licenciés = 5 voix	- entre 501 et 550 licenciés = 11 voix
- entre 251 et 300 licenciés = 6 voix	- entre 551 et 600 licenciés = 12 voix

AMENDES POUR ABSCENCE AUX ASSEMBLEES GENERALES

- Club évoluant en Championnat Fédéral ou en Ligue..... 160 €
- Club évoluant en D1..... 110 €
- Club évoluant en D2.....80 €
- Club évoluant en D1 et D2, Futsal et Loisirs, Féminines.....55 €
- Club n'ayant que des équipes de jeunes30 €

75 AVENUE DE LA DURANCE 04200 SISTERON

TEL : 04 92 33 24 24 FAX : 04 92 33 17 20

MAIL: secretariat @alpes.fff.fr

Site internet: <http://alpes.fff.fr>